EXPOSITION FELINE INTERNATIONALE

2 et 3 Avril 2022

CAT CLUB D'OCCITANIE

BEZIERS

Parc des Expositions
Avenue du Viguier

Spéciale Sacré de Birmanie organisée par le CFSBi et Sphynx le samedi et Spéciale Maine Coon le Dimanche

Thème de décoration de Cages : Harry Potter et la Magie

Aucune autorisation de sortie, ne se fera avant 19H, par respect pour le public.

Juges invités

Mr Robert LUBRANO CAT : I-II-IV (FR)
Mme Sabine MÖSCH CAT : TTR (CH)
Les autres sont à définir

2 certificats dans le week-end

Tarifs : **45 €** par chat.
25€ par chat de Maison.
Tarif spécial aux adhérents CCOc
Et Club CSFBi: **40 € par chat**

Cette Exposition est en partenariat avec le SCO
L'exposant et un accompagnant rentrant avec lui
2 bracelets offert pour le WE
Les personnes en plus rentrant avec l'exposant bracelet à 5€, pour le WE, à régler à l'entrée exposants

Cages Club Doubles : 1.20x0.60x0.60. Cages persos de même dimension (ou moindre) pour raison de gestion de place sont acceptées. Les tailles supérieures seront refusées. Cages Club Simple : 0.60x0.60.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS LE :
23 Mars 2022 à Minuit

Les participants doivent envoyer leurs bulletins d'engagement à:

Mme SOSO Marie-André
2ter rue de Bruxelles
81400 Carmaux

Tel +336.83.51.82.80

E-mail : alexis.cals@orange.fr

Merci de privilégier l'envoi de vos engagements par Mail.
Ils doivent être confirmés par courrier accompagné obligatoirement de leur règlement, *à l'ordre du Cat Club d'Occitanie*

Pour tous renseignements

Vous pouvez joindre la Présidente : 06.83.51.82.80

Vaccinations obligatoires :
Typhus et coryza
Et la Rage pour tout chat provenant de l'étranger.

Pour les chatons la primo-vaccination ainsi que le rappel dont requis au moins 7 jours avant l'exposition :
(article 1.8c du règlement des expositions FIFé)

Identification :
Pour tous les chats et chatons **Français ou étrangers**, par puce électronique ou par tatouage.

HORAIRES :
Samedi 2 Avril de 7h3O à 19h00
Dimanche 3 Avril de 8h00 à 19h00
Visite vétérinaire samedi de 7h3O à 9h3O
Visite vétérinaire Dimanche de 8H00 à 9H00
Début des jugements à 10h0O

PASS VACCINAL OBLIGATOIRE